

M. SOMERVILLE : Il est évident que le gouvernement est incapable d'expliquer cette dépense de \$2,000. Si le ministre des finances n'a aucun détail à donner et n'est pas en état d'en démontrer la nécessité, le gouvernement devrait retirer le crédit demandé. La chambre ne devrait pas voter de crédits, lorsque le gouvernement est incapable de dire de quelle manière l'argent sera employé. Le gouvernement admet qu'il ignore à quoi sir Charles Tupper a employé ces \$2,000.

Il ne les emploie pas pour les dépenses imprévues ainsi que le démontre le crédit originairement voté à sir Alexander Galt; s'il ne consacre pas cette somme à l'usage auquel elle était destinée, on devrait retrancher le crédit ou porter le salaire du haut commissaire de \$10,000 à \$12,000.

M. MILLS (Bothwell) : Les explications de l'honorable ministre au sujet de ce crédit de \$2,000, font voir que la somme est laissée à l'entière disposition du haut commissaire; mais il est facile de constater que sir Charles Tupper reçoit beaucoup plus que ce qui était alloué à sir Alexander Galt. Alors on votait \$4,000 et le haut commissaire était obligé de se pourvoir d'une résidence officielle. Maintenant, c'est le gouvernement qui fournit la résidence, et le ministre calcule que cela équivalait à une dépense annuelle de \$1,500, bien que ce soit beaucoup plus; et, en plus de cela, on accorde à sir Charles Tupper \$1,250 et \$2,000, ce qui fait près de \$5,000, pendant que sir Alexander Galt n'en avait que \$4,000.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je ne me rappelle pas le prix exact de la maison et de l'ameublement, mais je crois que nous avons payé environ \$50,000.

M. FOSTER : Environ \$45,000.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Cela représente \$2,000 par an, au taux que nous payons sur les dépôts dans les caisses d'épargne. Je ne vois pas qu'après avoir acheté une maison et un ameublement dont le prix nous est chargé et qu'il nous faudra entretenir en bon ordre, il existe aucune raison valable pour voter à sir Charles Tupper un crédit additionnel de \$2,000 lorsque nous lui votons déjà \$1,250 pour des dépenses imprévues que sir Alexander Galt payait à même ses \$4,000. Il est très évident que la dépense est beaucoup plus élevée que du temps de sir Alexander Galt, et c'était pour éviter toutes ces difficultés que l'opposition a consenti, bien à contre cœur, à ce que nous fissions l'acquisition d'une résidence officielle à Londres, ainsi que d'un ameublement.

M. McMULLEN : Plusieurs fois déjà, pour excuser des crédits de cette nature, on nous a dit que d'autres hauts commissaires avaient eu certains privilèges, avaient fait certaines choses et qu'il ne serait que juste de continuer le crédit. On nous fait aujourd'hui la même réponse, mais on ne nous dit pas à quoi est employée cette somme de \$2,000. Elle est entrée comme "dépenses imprévues," mais il n'y a pas de dépenses imprévues à payer, car tout ce qui était nécessaire, paraît avoir été payé à même les deniers publics.

On nous dit qu'un haut commissaire antérieur recevait \$4,000 pour les dépenses imprévues, mais alors nous n'avions pas de résidence officielle, et la dépense pouvait avoir sa raison d'être. Ce serait beaucoup plus satisfaisant si le gouverne-

ment venait, ouvertement et franchement, demander de porter le salaire de sir Charles Tupper à \$12,000, au lieu de lui faire ce cadeau de \$2,000.

M. LANDERKIN : Ne se pourrait-il pas que cette somme ait été payée à l'agence Ceuter pour des dépêches expédiées de ce pays? Cela serait assez raisonnable. Le gouvernement ne nous a pas fourni sur la question les renseignements auxquels nous avons droit, et je crois qu'il serait de l'intérêt du pays de déposer ces dépêches sur le bureau de la chambre, afin que nous puissions juger de leur contenu et dire si elles valent \$2,000.

M. SOMERVILLE : Rien dans ce rapport de l'auditeur général ne fait voir que cette somme de \$2,000 a été dépensée et nous avons droit de savoir ce qu'elle est devenue.

Si le parlement est disposé à accorder à sir Charles Tupper une augmentation de \$2,000 de salaire par année, qu'il le dise, mais, à tout événement, le peuple a droit de savoir où va son argent. Le rapport de l'auditeur général fait voir que toutes les dépenses nécessaires du haut commissaire sont payées, en dehors de ce crédit de \$2,000. Si c'est une gratification qu'on veut accorder à sir Charles Tupper, que le gouvernement le dise, et nous saurons à quoi nous en tenir.

Il ne convient pas que le ministre des finances reste muet à son siège et nous refuse toute explication. S'il ignore à quoi sir Charles Tupper a employé cet argent, qu'il s'en informe, et laisse ce crédit en suspens jusqu'à ce qu'il soit en état de renseigner la chambre.

Quoiqu'il en soit, il ressort clairement que cette somme n'est pas nécessaire pour payer les dépenses imprévues du haut commissaire à Londres, car elles sont toutes payées en dehors de ce crédit. Le gouvernement devrait agir franchement et ouvertement dans cette affaire, afin que le pays sache que sir Charles Tupper ne reçoit pas seulement un salaire de \$10,000, mais bien \$2,000 de plus.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : L'honorable ministre des finances paraît être sous l'impression que les \$4,000 étaient payées à sir Alexander Galt en une somme ronde de \$4,000. En examinant les comptes publics de 1881, je vois sous l'entête de dépenses imprévues du haut commissaire, une série d'entrées s'élevant à £1,000 sterling, mais tous les détails sont différents, tels que "compte sur le mobilier," "loyer de la maison," "combustible et gaz," "frais de déplacement," "câblegrammes." C'est la bonne manière de rendre ses comptes, et on semble l'avoir suivie autrefois, lorsque sir Alexander Galt était notre haut commissaire. Il me semble qu'aujourd'hui, en toute justice, on devrait soumettre à la chambre un état comme celui qui précède. Si le ministre le désire, je vais lui faire passer le volume et il pourra constater que, selon toute apparence, les comptes étaient donnés en détail autrefois.

M. MULOCK : Lorsque ce crédit parut dans les comptes publics pour la première fois, il y a quelques années, le haut commissaire prétendit qu'il servait à couvrir les différentes dépenses incidentes, qui apparaissent maintenant en détail dans les comptes publics. Si un député quelconque veut consulter les *Débats* de cette époque, il verra que cet item pour dépenses imprévues, n'a jamais été destiné à être en plus des différents autres